Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261116-2026_1116_118-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
16 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize novembre à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 10 novembre 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 29

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD (arrivée à 19h14) - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Isabelle LE MARCHAND M. Maël GOUTTEBARGE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Christine LE BAIL-COULANGE.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de Mme Isabelle LE MARCHAND à M. Yves FÉREY
Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET

OBJET : 2026/1116/118 : ENVIRONNEMENT : RAPPORT 2025 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SIA DES EAUX USÉES DE LA FLUME ET DU PETIT BOIS.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261116-2026_1116_118-DE

Vu l'avis de la commission voirie, infrastructures publiques, espaces verts et mobilités en date du 3 novembre 2026,

Monsieur Yvan LAGADEUC, conseiller municipal délégué en charge de la transition écologique et du développement soutenable, informe les membres du Conseil municipal que :

- depuis sa création en janvier 2001, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) des eaux usées de la Flume et du Petit Bois regroupe les communes de Gévezé, la Mézière, Parthenay de Bretagne et Vignoc ;
- une convention a été signée le 27 novembre 2007 entre le SIA et la commune de Melesse concernant la collecte et le traitement des effluents situés dans la ZAC de Cap Malo.

Le rapport ci-annexé, qui doit être présenté en conseil municipal de chacune des communes avant le 31 décembre 2026, a pour objet de présenter :

- la caractérisation technique du service ;
- la tarification et les recettes du service ;
- les indicateurs de performance du service ;
- le financement des investissements du service ;
- les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau ;
- le prix global de l'eau et de l'assainissement ;
- le synoptique du réseau d'assainissement.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- prennent acte de la présentation du rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du SIA des eaux usées de la Flume et du Petit Bois.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520

La secrétaire de séance,
Mme Christine LE BAIL-COULANGE

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520